

*Interpellation présentée par le député:
M. Gilbert Catelain*

Date de dépôt: 4 avril 2007

Interpellation urgente écrite **Impact monétaire des réévaluations de fonction sur les comptes de la République et canton de Genève**

A l'heure où nous apprenons que nos amis valaisans ont épongé leur dette monétaire, non sans avoir au préalable réformé le statut de la fonction publique, nous, autorités législatives et exécutives restons empêtrés dans un endettement abyssal.

Ces dernières années le Conseil d'Etat a accordé des réévaluations de fonction au personnel du Petit et du Grand Etat de sa propre initiative ou à la demande de collaborateurs individuels, de catégories professionnelles, de syndicats, pour un montant annuel de 30 à 50 millions de francs.

Ces réévaluations de fonction, en partie financées par l'emprunt, ont permis dans certains cas de contourner le blocage des annuités.

Ma question est la suivante :

Le Conseil d'Etat peut-il chiffrer, pour la période allant du 01.01.1996 au 31.12.06 l'impact monétaire des réévaluations de fonction et leurs effets rétroactifs, par année et cumulés sur :

- les charges de personnel ;
- les comptes de l'Etat de Genève ;
- le degré de couverture des caisses de pension ;
- le montant du rattrapage des caisses de pension à charge de l'employeur ;
- le montant supplémentaire de la garantie de l'Etat vis-à-vis des caisses de pensions ;
- l'évolution de la dette .